

09/06/2008



Nations Unies

Assemblée générale

AG/10718

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

Assemblée générale

Séance informelle sur les investissements
privés mondiaux et les changements climatiques
matin

LES LIENS ENTRE LES INVESTISSEMENTS PRIVÉS MONDIAUX ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES DÉBATTUS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée générale a tenu, ce matin, une séance informelle sur les liens entre les investissements privés mondiaux et les changements climatiques, une réunion faisant suite au débat thématique de haut niveau qui avait eu lieu en février dernier.

Les experts qui ont participé à ce débat interactif, issus des milieux financier, des assurances, des entreprises et des fonds de pension, se sont en particulier penchés sur les impacts importants que peuvent avoir des choix d'investissements privés sur les émissions de carbone et, à l'inverse, sur les conséquences des régimes actuel et futur de lutte contre les effets des changements climatiques sur les politiques d'investissements.

Ce débat, ouvert par le Président de la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale, Srgjan Kerim, s'inscrit dans un calendrier particulièrement fourni, cette année, sur la question des changements climatiques.

« Tout le monde n'est pas conscient du fait que les fonds publics ne suffiront pas à résoudre le problème », a déclaré M. Kerim, ceux-ci, a-t-il poursuivi, représentant même « la part minoritaire dans les milliers de milliards qu'il faudra consacrer à la réponse aux changements climatiques ».

Le Président de l'Assemblée générale a estimé que les décisions prises aujourd'hui en termes d'investissements affecteraient le profil des émissions mondiales de carbone dans le futur. Bien que moins visible, le financement privé doit jouer un rôle clef dans les décisions d'investissements, notamment dans la transition vers une économie dépendant faiblement du carbone, a-t-il expliqué.

Lors du débat, animé par M. Jeffrey Ball, du Wall Street Journal, le Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales, M. Sha Zukang, a mis l'accent sur le rôle très important du secteur privé, sans oublier le fait que la question doit être traitée sur la base de la responsabilité commune mais différenciée.

SÉANCE INFORMELLE SUR LES INVESTISSEMENTS PRIVÉS MONDIAUX ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Déclarations liminaires

M. SRGJAN KERIM, Président de l'Assemblée générale, a présenté son initiative de débattre aujourd'hui des investissements privés mondiaux en lien avec les changements climatiques, en indiquant que les changements climatiques ne sont pas seulement une question d'environnement mais aussi une question de développement durable et on sait qu'il faut des fonds supplémentaires importants pour y faire face. Les menaces que posent les changements climatiques sont très coûteuses, a-t-il rappelé, précisant que l'on prévoit en 2030 plus de 200 milliards uniquement pour revenir au niveau des émissions actuel. Sans des investissements massifs, les pertes économiques mondiales seront de 5 à 10% du PNB mondial, selon le rapport de Lord Stern. Le Président a mentionné le dialogue déjà engagé à ce sujet avec les Nations Unies et leurs institutions, avec la Banque mondiale et avec des donateurs bilatéraux ou régionaux. Cependant, a-t-il souligné, tout le monde n'est pas conscient du fait que les fonds publics ne vont pas suffire à résoudre le problème, et que les contributions publiques constitueront même la part minoritaire dans les milliers de milliards qu'il faudra consacrer à la réponse aux changements climatiques. Il a précisé qu'en vertu de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, il faudra que les fonds privés atteignent jusqu'à 86% des fonds totaux nécessaires.

Le Président de l'Assemblée générale a remarqué que les décisions prises aujourd'hui en termes d'investissements vont affecter le profil des émissions mondiales dans le futur. Il a insisté sur le fait que, bien que moins visibles, le financement privé doit jouer un rôle clef dans les décisions d'investissement, notamment dans la transition vers une économie dépendant faiblement du carbone. Cette réunion aujourd'hui devrait permettre de mieux comprendre comment les institutions financières réagissent aux régimes établis pour faire face aux changements climatiques. Il a noté que les investisseurs sont des acteurs essentiels pour stimuler l'investissement. Le Président a aussi relevé qu'une grande part des investissements et flux financiers vont se réaliser dans les pays en développement. Il a ensuite cité l'exemple des banques néerlandaises, dont les investissements ont contribué trois fois plus que l'économie néerlandaise totale aux niveaux mondiaux d'émissions de gaz à effet de serre en l'espace d'une année.

Les questions auxquelles cette réunion doit tenter de répondre sont donc les suivantes: comment les choix des investisseurs privés peuvent avoir un impact sur les changements climatiques et quels effets ont les changements climatiques sur ces choix? Quels sont les risques et les opportunités liés aux changements climatiques? Le Président a rappelé la complexité extrême du secteur financier, qui agit notamment en fonction de termes allant du très court au très long. Il a noté qu'ensemble les banques généralistes et les banques d'investissement représentent les plus grands fournisseurs de capitaux au monde. Il a aussi cité les assureurs, qui sont les experts des risques liés aux changements climatiques, et les investisseurs institutionnels comme les fonds de pension. Il faut aussi prendre en compte les spécialistes des fonds spéculatifs d'actionariat, qui ont une capacité à investir des sommes importantes pour le court terme. Il a donc invité les panélistes présents à cette réunion, qui représentent ces différents secteurs, à expliquer comment ils envisagent leur participation à la réponse aux changements climatiques.

Mme MINDY S. LUBBER, Présidente du Ceres, Directrice du Réseau d'investisseurs sur les risques climatiques, a souligné la nécessité de faire comprendre aux investisseurs et aux grandes sociétés qu'il y va de leur intérêt d'agir de façon responsable face aux changements climatiques. Le Ceres, a-t-elle dit, tire la sonnette d'alarme face à un défi environnemental des plus urgents de l'époque, qui constitue aussi une question de santé publique et d'avenir pour la planète. Les changements climatiques ont des incidences sur la sécurité nationale et la politique énergétique en général, a-t-elle ajouté, mettant en outre l'accent sur les implications financières énormes. Les comportements des investisseurs et des entreprises auront une influence considérable sur le fait de relever ou non le défi des changements climatiques, a-t-elle expliqué. Mme Lubber a ainsi rappelé que le Ceres avait coorganisé, en février dernier au Siège des Nations Unies, à New York, le troisième Sommet des investisseurs sur les risques climatiques. Le plan d'action adopté lors de ce Sommet appelait les participants à faire pression sur la United States Securities and Exchange Commission (Commission américaine des valeurs mobilières) pour qu'elle exige des entreprises la divulgation de leurs risques financiers matériels liés aux changements climatiques, a-t-elle indiqué.

De l'avis de Mme Lubber, la question des changements climatiques ne concerne pas uniquement les risques économiques. Des possibilités énormes sont offertes aux investisseurs pour qu'ils utilisent des technologies plus propres et efficaces d'un point de vue énergétique, a-t-elle dit, notant que les participants au Sommet s'étaient engagés à consacrer 90 milliards de dollars au cours des deux prochaines années au développement de ce type de technologies. Elle a en outre souligné l'importance de disposer d'un cadre international plus solide et plus équitable pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Il faut fixer des objectifs ambitieux et faire payer les émissions de gaz à effet de serre à l'échelle nationale et internationale, afin de permettre aux marchés d'investir dans les technologies visant à diminuer les émissions de carbone. Les enjeux de cette crise sont énormes, a-t-elle affirmé, ajoutant que le temps était compté.

Débat interactif

Avant de lancer le débat, le Modérateur de la table ronde sur les investissements privés mondiaux et les changements climatiques, M. JEFFREY BALL, du Wall Street Journal, a souhaité que les experts aillent au-delà des généralités et insistent plutôt sur les questions délicates dans le domaine financier.

M. MARTIN KUSCUS, Président du Groupe des administrateurs du Fonds des pensions des employés d'Afrique du Sud, a rappelé que les stratégies d'adaptation deviennent tout aussi importantes que celles portant sur la réduction des émissions. Représentant le septième plus grand fonds de pension au monde, M. Kuscus a expliqué que sa tâche était d'équilibrer les risques pour que les bénéficiaires du fonds, actuels et futurs, reçoivent leurs pensions. À cet égard, il s'est dit inquiet de l'impact que les changements climatiques peuvent avoir sur les investissements à long terme. Dans le même temps, a-t-il noté, nous avons connu le développement des marchés du carbone qui, en 2007, étaient estimés à 64 milliards de dollars et qui devraient augmenter de façon exponentielle. Il a relevé cependant que l'Afrique va bénéficier de l'émergence du carbone comme une nouvelle catégorie de ressources. Une possibilité est de travailler avec les sociétés d'extraction minière, a-t-il noté. L'expert a aussi fait remarquer que le Fonds des pensions est bien placé pour encourager l'action, avec des parts dans les sociétés.

Il a apprécié que, depuis 2006, de nombreux investisseurs institutionnels aient adopté les Principes des Nations Unies pour des investissements responsables, qui tiennent compte des aspects environnementaux, sociaux et des questions de gouvernance. « En tant que représentant d'un grand investisseur, nous savons que nous devons aborder les diverses méthodes dont les capitaux liés au carbone sont traités en Afrique du Sud », a-t-il dit. M. Kuscus s'est dit conscient du fait que le financement des questions d'adaptation relève de l'équité sociale et que cela passe par le développement des pays pauvres. Il a enfin encouragé les États Membres à intégrer certaines initiatives d'investissement dans les marchés financiers.

M. PIERRE LAGRANGE, Cofondateur et Directeur général de GLG Partners LP, a indiqué encourager les investissements à long terme dans les sociétés dans lesquelles GLP Partners LP investit. Il a classé en trois catégories les investissements responsables: l'investissement éthique, qui représente aujourd'hui 50% de tous les investissements responsables; l'investissement socialement responsable, qui prend en compte l'environnement, la gouvernance des affaires et les questions sociales et l'investissement thématique, notamment dans le secteur prometteur de l'environnement. C'est la tâche que s'est donnée GLC Partners, qui a créé un fonds spéculatif sur l'environnement et investit dans les études, a-t-il expliqué. « Nos conclusions selon lesquelles l'efficacité énergétique peut aboutir à la stabilisation des émissions, ont été reprises par l'Université de Princeton et le cabinet McKinsey », a-t-il indiqué.

Il a recommandé que soit rendu obligatoire, dans le monde entier, la communication des données relatives à l'environnement. Il a aussi suggéré que l'on s'inspire du système américain de recherche des flux économiques, qui est mis en œuvre par le Bureau d'analyse statistique et économique dont le but est de chercher les interactions entre tous les secteurs de l'économie. Enfin, il a proposé de soutenir et d'encourager la recherche appliquée, par des partenariats entre le secteur financier et l'université, afin de passer des études empiriques à des outils de développement pour les prises de décisions pour les investissements.

M. JAMES CAMERON, Vice-Président de Climate Change Capital, a présenté plusieurs propositions pour mieux lier investissements privés et changements climatiques. Il existe, a-t-il

estimé, un fossé entre ce que disent les responsables politiques et l'impression selon laquelle le secteur privé peut remédier à cette question. Les gouvernements doivent permettre que cette question soit réglée afin de protéger les intérêts publics et privés des citoyens. Mais, a-t-il ajouté, aucun État ne peut à lui seul prétendre protéger ses citoyens sans la coopération internationale. L'ONU est donc l'endroit idoine pour discuter de ce problème, a-t-il précisé. M. Cameron a estimé que la question des changements climatiques exigeait un très haut niveau de coopération internationale, les institutions financières internationales devant jouer leur rôle à cet égard. Il faut respecter l'obligation de réduction des gaz à effet de serre sinon, a-t-il dit, rien ne sera réalisé à l'échelle privée. Le marché doit être aussi dynamique et séduisant pour ne pas nuire aux intérêts des investisseurs, a-t-il également souligné.

M. OLIVIER BÂTE, du Conseil de gestion d'Allianz SE, a mis l'accent sur la nécessité pour les États Membres de permettre un véritable bond en avant avec la mise en place de cadres juridiques intelligents, stables et favorables aux marchés. Il a estimé que les États Membres devraient demander aux entreprises de dire ce qu'elles font en matière d'investissements environnementaux. Enfin, a-t-il déclaré, les prix du carbone doivent être plus équitables au niveau mondial.

M. JACK RIVKIN, du Conseil sur les changements climatiques de Lehman Brothers, a souligné que sa société s'était efforcée de réduire son empreinte carbonique et de sensibiliser ses propres employés sur la nécessité de modifier leurs comportements. De même, Lehman Brothers s'attache à intégrer l'environnement à chacune de ses décisions. Il a mis également l'accent sur les nécessité pour les entités privées et publiques investissent dans la recherche pour réaliser des percées technologiques nécessaires pour faire face à ce problème.

Tirant quelques conclusions des exposés précédents, le Modérateur, M. BALL, a noté que les investisseurs ne savent pas encore très bien quoi faire. On parle beaucoup de manière générale mais pas assez de façon concrète. Les investissements sont élevés mais ne suffisent pas. Comment combler le fossé? s'est-il interrogé.

Il a aussi constaté qu'on ne sait pas quand les gouvernements parviendront au degré de certitude dont a besoin le secteur privé. Alors qu'est-ce qu'un pays pourrait faire pour faire avancer les choses? a-t-il demandé.

M. RIVKIN a considéré que les États-Unis ou la Chine devraient instaurer une taxe sur le dioxyde de carbone. Une taxe chinoise obligerait d'autres pays, en particulier les États-Unis, à réagir, a-t-il fait observer. Personne n'aime l'idée d'une nouvelle taxe, mais il faudrait qu'un de ces deux pays le fasse et, en premier la Chine, a-t-il insisté. Nous n'avons pas d'institution qui fixe les prix et les ajuste au niveau international, a-t-il aussi fait remarquer, car il y a le problème de la libre concurrence. Il a relevé qu'en Chine, 750 millions de dollars ont été investis pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Mais si vous voulez choisir une économie qui fera la différence, il faudrait choisir les États-Unis, a estimé M. Rivkin. Selon lui, ce pays devrait mettre au point un système national, quitte à panacher ce qui existe déjà, pour que le prix du carbone soit déterminé par le marché et non par l'État.

De son côté, M. LAGRANGE a suggéré de mettre au point des incitations pour que les coûts soient répercutés au niveau national, afin de pénaliser ceux qui polluent par le paiement d'une taxe. Un essai en ce sens a été effectué au Royaume-Uni pour les sociétés de transport par camion, a-t-il illustré. M. BÂTE a ensuite proposé d'imposer des normes aux fabricants de produits électriques comme l'électroménager. Il a souligné qu'il faudrait donner un certain temps à l'économie mondiale pour lui permettre d'adapter ses investissements.

Pour réagir à l'idée de M. Rivkin, la représentante de la Chine a exprimé le souci de préserver les emplois, qui n'est pas une préoccupation pour les investisseurs. En effet, si on imposait une taxe comme il a été suggéré, nombre de personnes défavorisées verraient leur niveau de vie s'appauvrir encore plus et c'est pourquoi, il faudrait avant tout avoir une idée plus claire des répercussions des politiques envisagées. En conséquence d'une telle taxe, les Américains devraient conduire moins tandis que les Chinois devraient se chauffer moins, a-t-elle fait remarquer.

Les conséquences des mesures adoptées ne sont pas forcément un risque pour les individus, a indiqué pour sa part M. LAGRANGE. Il a donné l'exemple d'une société suisse qui a inventé un système de chasse d'eau permettant d'économiser une dizaine de litres d'eau par chasse tirée. Le délégué de la République-Unie de Tanzanie a ensuite demandé si on pouvait

mettre au point des éléments permettant aux gouvernements d'élaborer des politiques novatrices. Nous ne savons pas comment faire, a-t-il avoué, et c'est pourquoi nous avons besoin de l'expertise de chacun. Est-ce que le marché du carbone peut aboutir à des avantages sociaux? a-t-il demandé. Le représentant de l'Inde a, quant à lui, rappelé le principe de la responsabilité commune mais différenciée, qui doit être intégré dans la question des investissements du secteur privé.

Le représentant du Japon a souligné que le Premier Ministre japonais avait annoncé, hier, les nouveaux objectifs de son pays en matière de réduction des gaz à effet de serre, lesquels doivent atteindre 60% du niveau d'aujourd'hui. Le délégué s'est également interrogé sur les moyens à mettre en œuvre pour éviter la spéculation sur les marchés d'échanges des droits d'émissions de carbone.

M. SHA ZUKANG, Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales, a estimé lui aussi que le secteur privé avait un rôle très important à jouer. Nous comptons sur lui pour qu'il puisse apporter sa contribution aux problèmes de l'évolution du climat, a-t-il ajouté. La question devra être traitée, a-t-il estimé, sur la base de la responsabilité commune mais différenciée et des capacités respectives. C'est essentiellement une question de développement, qui ne relève pas uniquement des investisseurs privés, a également dit le Secrétaire général adjoint. Selon M. Zukang, l'adaptation et l'atténuation sont des objectifs à atteindre, le financement constituant un moyen d'y parvenir. Il a par ailleurs demandé aux experts du panel quelles étaient selon eux les inquiétudes réelles des investisseurs privés lorsqu'il s'agit d'investir dans la recherche et le développement, et leurs craintes lorsqu'il s'agit de transférer ces technologies.

La représentante de la Slovénie, intervenant au nom de l'Union européenne, a demandé si les banques, les assurances et autres fonds allaient réagir en fonction du pays d'origine. Est-ce que les investissements directs et indirects influent sur les décisions?

Le représentant du Pakistan s'est demandé si le marché du carbone donnait des résultats. Il a suggéré qu'il faudrait peut-être une étude générale sur les inconvénients et les avantages de ce système. Il a partagé l'idée d'insister sur les investissements privés et sur l'engagement des pays développés et en développement. Pour sa part, la représentante de Tonga a souhaité savoir si les mécanismes des investissements prévoient d'aider les petits États insulaires en développement.

Le Modérateur a demandé aux experts si le transfert de technologie, ainsi que la recherche et le développement sont assez traités au niveau du secteur financier. M. KUSCUS a jugé qu'on s'était trop attaché à l'élément de transfert de techniques et pas assez à la technique des transactions. On peut transférer toutes les technologies sans pour autant régler tous les problèmes, a pour sa part fait observer M. RIVKIN.

Remarques de clôture

Pour donner une perspective provenant du monde des affaires, M. NAVEEN JINDAL, Vice-Président exécutif et Directeur général de Jindal Steel & Power Limited, a indiqué que les pays en développement seront les plus durement touchés par le coût des stratégies d'adaptation. Le monde des affaires n'est pas en retard dans les efforts visant la réduction des émissions. En Inde, certaines sociétés sont écologiquement responsables, a-t-il fait remarquer. Le développement est une priorité et le monde doit essayer d'atténuer la pauvreté tout en réduisant les besoins en énergie. Avec le prix du pétrole actuel, nous avons déjà une taxe sur le carbone, a-t-il dit. Nous travaillons à des techniques nouvelles pour réduire la consommation de carbone et c'est dans ce contexte qu'il serait indispensable de développer les transports publics. M. Jindal, ajoutant que la recherche et l'analyse ne suffisent pas, a appelé à changer les habitudes de consommation.

Mme DIANA FARRELL, Directrice de McKinsey Global Institute, a ensuite commenté les questions sous l'angle de l'analyse, tandis que M. PAUL CLEMENTS-HUNT, qui est à la tête de l'Initiative Finance du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), a donné le point de vue des Nations Unies.

* *** *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel